

## ***PHI 117 –La pensée contemporaine continentale (3 cr.)***

**Plan de cours – automne 2016  
vendredi, 13h00 à 15h 50, local A6-1013**

*Enseignant :* Steve McKay  
*Bureau :* A4-251  
*Téléphone :* 819 821-8000, poste  
*Courriel :* steve.mckay@usherbrooke.ca

### **OBJECTIF**

Identifier les principaux penseurs et courants de la philosophie continentale au 20e siècle et s'initier plus particulièrement à certains d'entre eux.

### **CONTENU**

La philosophie continentale ne constitue pas une «école» ou même un «courant» philosophique possédant une unité méthodologique ou thématique. Tout au plus, diront plusieurs, «philosophie continentale» est une étiquette qui désigne certaines démarches philosophiques qui se sont développées sur le continent européen, principalement en Allemagne et en France, à partir du début du XXe siècle. Dans le cadre du cours, nous nous intéresserons à trois projets philosophiques associés à la mouvance continentale, soit (1) la phénoménologie, (2) la théorie critique de l'École de Francfort et (3) la démarche généalogique de Michel Foucault.

La phénoménologie trouve son origine dans les travaux d'Edmund Husserl. Cherchant à dépasser ce qu'il considère être le positivisme et l'idéalisme naïfs qui sévissent en philosophie au début du XXe siècle, Husserl appelle à un retour aux «choses elles-mêmes». Il élabore une méthode philosophique, la phénoménologie, dont l'objectif est de décrire les structures essentielles de la conscience, ses actes et ses objets intentionnels, mais également du corps vécu et de l'intersubjectivité. Il croit ainsi pouvoir refonder la philosophie sur des bases véritablement solides et résoudre des questions métaphysiques et épistémologiques séculaires. Heidegger, Sartre et Merleau-Ponty, pour ne nommer que trois figures importantes parmi plusieurs, s'inspirent des travaux d'Husserl. Ils remettent en question certaines thèses de la phénoménologie husserlienne, mais ils ne délaissent ni sa mission fondamentale ni sa méthode qu'ils emploient pour analyser soit le *Dasein*, la liberté ou la chair.

Les penseurs associés à l'École de Francfort, particulièrement à Horkheimer et Adorno, se montrent critiques du projet phénoménologique qu'ils considèrent une régression intellectuelle vers le subjectivisme et l'intuitionnisme. Face à l'autoritarisme et à la barbarie, qui trouvent leur expression la plus horrible dans le régime nazi et la Shoah, la philosophie doit porter, selon ces deux penseurs, un regard critique sur les conditions concrètes —c'est-à-dire sociales, économiques et psychologiques— qui ont rendu possible l'effondrement de l'Europe et, avec elle, un certain idéal associé aux Lumières. Le travail philosophique ne se limite pas uniquement à comprendre l'émergence du totalitarisme, mais il doit également servir à préserver un espace de liberté face à ce qu'Adorno nomme le Tout.

L'oeuvre de Foucault, quant à elle, questionne les concepts, les discours et les structures qui sont présentés comme étant nécessaires par les pouvoirs institutionnels, qu'ils soient politiques ou scientifiques. En employant une méthode généalogique inspirée de Nietzsche qui rejette l'approche phénoménologique, il montre qu'il s'agit fréquemment de constructions historiquement contingentes. Par exemple, Foucault croit que la notion de sujet est une invention moderne plutôt qu'une structure possédant une existence objective. De même, la distinction contemporaine entre le normal et le

pathologique n'est pas simplement le reflet d'une meilleure compréhension scientifique d'une réalité qui attendait d'être mise à nue par les scientifiques: c'est l'expression de l'émergence d'un nouveau pouvoir, l'institution biomédicale, qui dépend d'une *épistémé* contingente. Les analyses généalogiques de Foucault nous poussent à revoir certaines positions métaphysiques, épistémologiques et politiques. Pouvons-nous encore parler du «Sujet», de la «Vérité» et de la «Normalité» si ces notions ne sont que des constructions contingentes? Par le fait même, comment justifier la domination et la violence imposées à certains membres de nos sociétés qui s'appuient sur ces notions?

## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
2 septembre 2016	Prise de contact. Husserl et les origines du projet phénoménologique. La phénoménologie comme «science eidétique pure».
9 septembre 2016	La méthode phénoménologique et l'accès au domaine transcendantal.
16 septembre 2016	L'idéalisme transcendantal. La structure de l'ego transcendantal.
23 septembre 2016	<i>Leib</i> et <i>Lebenswelt</i> : le corps vécu et l'intersubjectivité chez Husserl
30 septembre 2016	Heidegger et la critique de l'idéalisme transcendantal husserlien. La philosophie et la question de l'Être. La description phénoménologique du Dasein. <b>Remise du contrôle de lecture (15%).</b>
7 octobre 2016	La description phénoménologique du Dasein.
14 octobre 2016	Sartre, la phénoménologie et l'existentialisme.
21 octobre 2016	Semaine de relâche
28 octobre 2016	<b>Examen (25%)</b>
4 novembre 2016	L'école de Francfort: l'approche critique d'Adorno et Horkheimer. Le rôle de la philosophie après Auschwitz. La dialectique de la Raison.
11 novembre 2016	La dialectique de la Raison. L'aliénation: le cas de l'industrie culturelle.
18 novembre 2016	Adorno, le Tout et la dialectique négative.
25 novembre 2016	Foucault: la philosophie comme archéologie et généalogie.
2 décembre 2016	Classification, savoir et pouvoir: Foucault et la science médicale.
9 décembre 2016	Foucault et l'action politique. La vérité après Foucault: la question du relativisme. <b>Remise de l'analyse critique (30%).</b>
16 décembre 2016	<b>Examen final (30%)</b>

## MODALITES DE L'EVALUATION DU COURS (examen, dissertation, commentaires de textes, etc.)

Le cours comporte 4 évaluations : un contrôle de lecture (15%), deux examens (25% et 30%) et une analyse critique (30%). Référez-vous à l'échéancier afin de connaître les dates de remise et d'examens. Je me réserve le droit de faire des modifications à l'échéancier selon ce que j'observerai en classe. Les modifications auront toujours pour objectif premier de favoriser votre réussite.

**Critères d'évaluation** (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

Le contrôle de lecture cherche à évaluer votre compréhension d'un texte dont la lecture est obligatoire dans le cadre du cours. Il s'agit de questions à court développement qui portent sur des éléments conceptuels traités dans le texte. Les examens visent à déterminer votre compréhension et votre capacité d'interpréter de façon critique la matière présentée en classe et celle contenue dans les textes à lire. En plus de l'exactitude factuelle et de la pertinence de l'analyse, la clarté et la concision de vos réponses seront également évaluées. L'analyse critique de texte se veut un exercice dans lequel vous devrez montrer votre compréhension d'un extrait tiré du corpus étudié dans un commentaire écrit de 5 à 8 pages. Votre analyse devra mettre en évidence les thèses défendues dans l'extrait, la structure argumentative utilisée par l'auteur, les tensions ou même les problèmes présents. Comme toujours, l'exactitude factuelle, la pertinence de l'analyse et la qualité générale de l'expression seront les critères d'évaluation principaux.

## **MATERIEL REQUIS**

Husserl, E. *Méditations cartésiennes*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1992.

Sartre, J.-P. *L'existentialisme est un humanisme*. Paris: Gallimard, 1996.

Horkheimer, M. & Adorno, T. *La dialectique de la raison*. Paris: Gallimard, 1983.

Foucault, M. *L'ordre du discours*. Paris: Gallimard, 1971.

Recueil de textes (Husserl, Heidegger, Adorno, Foucault)

## **QUALITE DE LA LANGUE**

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## **PLAGIAT ET AUTRES DELITS**

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

---

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources.

---

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.